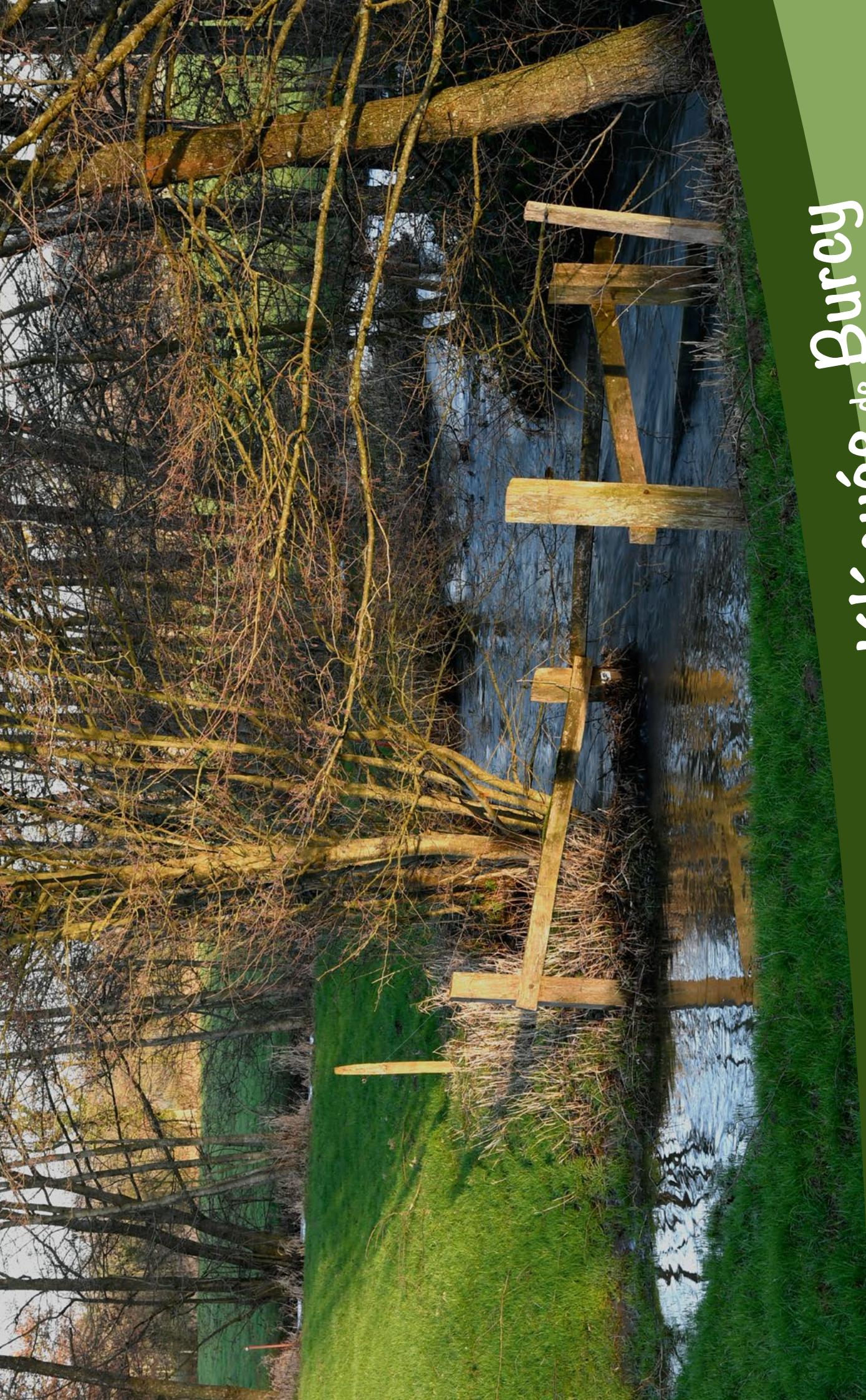


# Commune déléguée de Burcy





## Edito du Maire Délégué

Burcéens, Burcéennes,

Encore une année qui se termine. Une page se tourne car 2020 sera une année électorale avec un changement de mode de scrutin. Vous trouverez tous les détails dans ce bulletin.

Comme nous sommes proche des élections, je ne vous parlerai pas du bilan des années passées. Malgré tout, je tiens à remercier les associations de Burcy qui dynamisent notre commune.

Je remercie aussi tous les habitants qui participent aux manifestations en aidant les associations ou qui embellissent notre agglomération en décorant leurs jardins ou leur maison au moment des fêtes. Un grand merci également à celles et ceux qui entretiennent le bas-côté de la route devant chez eux. Grâce à eux, Burcy est une petite commune où il fait bon vivre !

A ce sujet et pour garder ce bon côté, je demande à nos amis agriculteurs d'éviter, quand cela est possible, de rouler avec leurs engins sur ces portions de voirie qui sont entretenues par les riverains.

Je sais combien cela est difficile quand les ensilages se fond sous la pluie, mais un effort sera toujours le bienvenu, de même que le nettoyage de la voirie après les chantiers quand cela est nécessaire.

Merci à vous.

Je vous souhaite, pour 2020, une très bonne année pour vous et pour vos proches.

**Hervé Chanu, maire délégué de Burcy**

## État civil 2019

### Naissances :

Naëly LABROUSSE	13 février
Lucas LÉVÈQUE	5 juillet
Gaëtan BOUCHÉ	16 août
Alice GUILLOUET	15 octobre

### Mariages :

Marie-Laure CHANU & Philippe HEUILLARD	20 juillet
Claire EMERAUD & Boris JEUDY	24 août

Tout nouvel habitant sur la commune est invité à se faire connaître en Mairie Délégué dès son installation. De même, pour un départ ou une modification du foyer (naissance, départ des jeunes...).

# La Mairie déléguée est à votre disposition

02 31 68 04 71

mairie.burcy@wanadoo.fr

## Maire Délégué :

Hervé CHANU  
02 31 68 47 61

## Adjointe Déléguée :

06 77 48 20 31  
Hélène DESTIGNY  
02 31 67 33 49

## *Responsable des locations de salles*

06 80 47 88 73



## Conseillers communaux :

- Olivier AUVRAY
- Sylvie ROYER
- Benoît JEANNE
- Patrick PATUREAU
- Laurence BARBÉ
- Noël FRANÇOIS
- Sylvie LEPAREUR

## **Ouvertures de la mairie :**

Le lundi : 16h à 18h  
Le jeudi : 10h30 à 12h

## Pour toutes démarches administratives, nous mettons à votre disposition :

### **Le photocopieur :**

Photocopies format A4 ou A3

Agrandissement ou réduction de votre document

### **Le massicot :** Pour couper des feuilles

## Location de la salle polyvalente

<b>Location</b>		<b>Salle Polyvalente</b>		
		Vin d'honneur / Réunion (1/2 journée)	Soirée avec repas	Soirée sans repas
Semaine		50 €		
Week-end	Habitant Valdallière	100 €	130 €	120 €
	Habitant hors Valdallière	130 €	200 €	
		3,50 € / unité de gaz	0,80 € / couvert	
		Lave-vaisselle, (si pas location vaisselle) : 50 €		



# Ecole primaire de Viessoix

**210 élèves** sont inscrits à l'école au 6 novembre 2019.

L'école comprend **4 sites** : Bernières-le-Patry, Burcy, Presles et Viessoix.

À compter de la rentrée 2019, l'école est devenue obligatoire à partir de 3 ans .

69 élèves sont scolarisés en cycle 1 (PS/MS/GS), 86 en cycle 2 (CP/CE1/CE2) et 55 en cycle 3 (CM1 / CM2).

Nous comptons 20 PS, 20 MS, 29 GS, 27 CP, 34 CE1, 25 CE2, 30 CM1, 25 CM2.

94 filles et 116 garçons se côtoient dans les différentes cours d'école.

## L'école compte 9 classes

PS/MS/GS : Me Laville – site Presles	26 élèves (6 PS / 11 MS / 9 GS)
PS/MS : Me Duraisin – site Bernières	23 élèves (14 PS / 9 MS)
GS: Me Jehan – site Bernières	20 élèves
CP : Me Lannier – site Burcy	22 élèves
CP/CE1 : Me Fouasnon – site Burcy	22 élèves (5 CP + 17 CE1)
CE 1 / CE 2 : Mes Semery et Morin – site Burcy	22 élèves (17 CE1 + 5 CE2)
CE 2/ CM 1 : Mes Olivier et Menou – site Viessoix	25 élèves (20 CE2 + 5 CM1)
CM1 : Me Chardin – site Viessoix	25 élèves
CM 2 : Me Guilloit et M. Hurault – site Viessoix	25 élèves

Dans les classes maternelles interviennent des ATSEM.

Il s'agit de Me Lucas à Bernières-le-Patry et Me Lelarge à Presles.

Madame Piquot travaille aussi sur le site de Bernières à plein temps alors que Me Lair apporte son aide à l'enseignante de Presles.

Enfin , Me Cautru est mise à disposition des enseignantes du site de Burcy afin que l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul se déroulent dans des conditions optimales.

*Bonne année 2020*

Dominique HURAUT



## A.P.E. DES COURTES PATTES des écoles de Bernières le Patry, Presles, Viessoix et Bury

L'APE Des Courtes Pattes est heureuse d'accueillir de nouveaux parents pour mener à bien les diverses manifestations à venir. Merci aux professeurs des écoles qui ont organisé pour le plus grand plaisir des élèves, des sorties pédagogiques avec des nuitées.

### Programme de l'année

Marché de Noël le 7 décembre à Presles  
Vente de grilles pour le panier de Pâques  
Randonnée pédestre le 17 Mai 2020 sur Viessoix

### Le bureau

#### 3 Co-Présidentes

Amandine Boudonnet

Laëtitia Duchemin

Sophie Barbot

#### 1 Trésorière

Angélique Picot



### **Investissement 2018/2019**

Cabane de jeux extérieur pour l'école de Presles

Pour Noël un livre offert à chaque enfant

Participation aux cadeaux de Noël pour les maternelles de Bernières et de Presles

Contribution aux sorties scolaires de fin d'année

***Les membres de l'APE Des Courtes Pattes vous souhaitent  
une bonne et heureuse année 2020....***

# Le Comité des Fêtes

Retour sur l'année 2019 :

- Assemblée générale le 1<sup>er</sup> février
- Loto le 24 mars, affichage complet !
- Pétanque le 4 mai avec 42 doublettes



- Loto le 29 mai, affichage complet !
- Méchoui le 28 juillet avec 320 personnes ! Grand succès de la journée avec un beau temps et une belle ambiance festive.
- Vide grenier le 22 septembre. Malgré la pluie présente, quelques exposants étaient là.
- La soirée « entrecôte » du 30 novembre a affiché complet avec 130 personnes.



Un grand merci aux bénévoles pour l'installation des décorations de Noël dans le Bourg.

- Les animations prévues pour 2020 :**
- Un loto le 8 mars dans l'après-midi et un autre le 18 avril en soirée.
  - Un vide grenier le 7 juin
  - Un méchoui le 26 juillet
  - Une soirée « entrecôte » le 28 novembre

Et peut-être une sortie en bus ... On vous en dira un peu plus dans le courant de l'année !



*Le Comité des Fêtes souhaite une belle année 2020 à tous, en espérant avoir le plaisir de vous accueillir nombreux lors des manifestations !!*

Sylvie Delaunay, Présidente du Comité des Fêtes

## Le Club des Aînés

Cette année, notre association ne compte plus que 35 adhérents (40 l'année dernière). Cette baisse est due au manque de motivation des nouveaux soixantenaires et au départ des plus anciens qui ne peuvent plus nous rejoindre.

Comme tous les ans, nous nous sommes réunis en janvier pour la galette des Rois, en mars avec une réunion pour le bien-être, en septembre pour un repas au restaurant et en décembre pour fêter Noël.



Pour fêter Noël, le Club se retrouve au Restaurant près d'Intermarché de Vire autour d'un bon repas.

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux participants. Nous demandons juste une cotisation de 16 € pour l'année.

Vous pouvez me contacter au 02 31 68 50 40 ou au 06 82 56 36 33.



**Belle année 2020 !!**

La Présidente du Club des Aînés  
Mireille POUPION



### Des nouvelles de la colonie de Grand Murin

Une colonie de Grand Murin fréquente les combles de l'église de Burcy et est suivie régulièrement par le Groupe Mammalogique Normand. Cette année, 148 femelles gestantes ont été recensées lors du passage du 17 juin 2019, ce qui est légèrement inférieur aux années précédentes.



Le second passage, un peu trop tardif, n'a permis de recenser que 12 jeunes, la quasi totalité de la colonie étant déjà partie. Ce passage a mis en évidence un cas de prédateur de la colonie par une Effraie des clochers (*tyto alba*) avec la découverte de plus de 70 cadavres (principalement des jeunes individus). Si quelques individus ont réellement fait l'objet d'une prédateur, il semblerait qu'une grande proportion des jeunes de l'année soient morts lors d'un ou plusieurs mouvements de panique dû à la présence de la chouette.

Pour éviter une nouvelle intrusion d'un prédateur dans l'édifice, des aménagements simples seront proposés pour empêcher l'accès aux rapaces nocturnes tout en préservant les accès aux chauves-souris. Les suivis reprendront l'été prochain en espérant le retour de la colonie dans l'église.



Le Groupe Mammalogique Normand  
Actualités sur [www.gmn.asso.fr](http://www.gmn.asso.fr)

# Biopôle du Bocage

## Site de Tesson - Burcy - 14410 VALDALLIERE



**AGRONAT Sarl** : Fournisseur de biens agricoles bios auprès des agriculteurs de Normandie et des Pays de Loire

Fabricant d'aliment (MASH) Bio pour Animaux – Jardinerie-graineterie Bio

Tél : 02.31.67.31.12 Mail : [contact@agronat.fr](mailto:contact@agronat.fr)

**LANGLOIS Thomas** : tous travaux pour votre maison en écoconstruction.

Tél : 06 15 35 29 40 Mail : [thomlaga@gmail.com](mailto:thomlaga@gmail.com)

**Aux milles idées de Flo** : Création d'objets, de vêtements avec des tissus et des matériaux de récupération

Tél : 06 63 88 33 18 Mail : [amiflo@hotmail.fr](mailto:amiflo@hotmail.fr)

**ART N'DRUMS** : école de musique ouverte à tous: guitare, batterie, chants...

Tél : 06 21 06 62 83 Mail : [artndrums.vire14@gmail.com](mailto:artndrums.vire14@gmail.com)

**ADREXO** : Distribution d'imprimés, de journaux et de colis

Tél : 02 33 96 06 94

**CANTEGRIT DIDIER** : Musicien professionnel donnant des cours de guitare

Tél : 06 03 12 61 95 Mail : [didier@cantegrit.org](mailto:didier@cantegrit.org)

**L'ATELIER DU CHEF** : Thomas DELHAYE propose sa cuisine dans son food truck sur les marchés locaux

Tél : 07 81 69 64 39 Mail : [le\\_mijote@yahoo.fr](mailto:le_mijote@yahoo.fr)

**SIMON Jean-Marie JMTS** : entretien réparation appareils électro-ménagers

Tél : 06 49 77 53 94 Mail : [jmsco@hotmail.fr](mailto:jmsco@hotmail.fr)

## Autres artisans à Burcy



Stéphane VOISIN  
06 07 29 87 69  
[sarvoisin.burcy@orange.fr](mailto:sarvoisin.burcy@orange.fr)



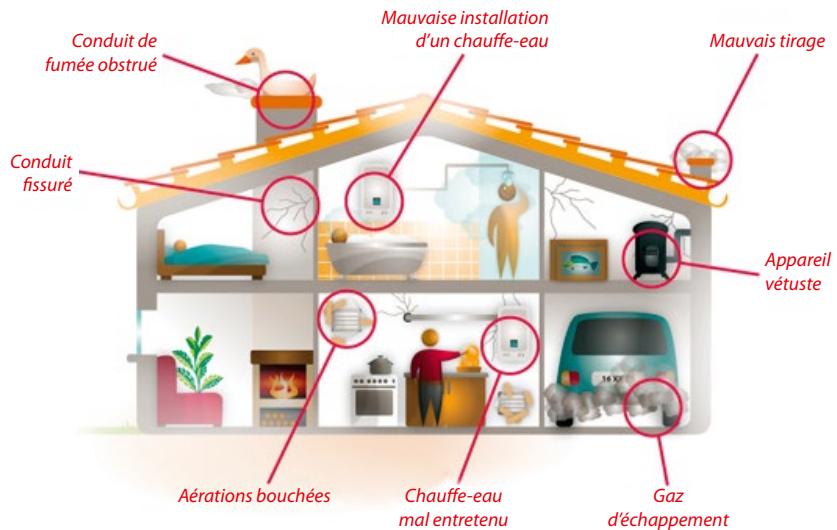
Votre coiffeuse personnelle  
Les Ciseaux De Margot  
07 82 95 84 96

# Prévenir les intoxications !

Le monoxyde de carbone est un gaz毒ique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

En Normandie, c'est environ 30 cas d'intoxication au monoxyde de carbone qui sont signalés chaque année, principalement dans l'habitat.

Ce gaz peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).



C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

## Pour éviter les intoxications, des gestes simples !

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et une ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

## Pour en savoir plus

Un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur le site [www.ars.normandie.sante.fr](http://www.ars.normandie.sante.fr).